

LES ATELIERS DE L'INCUBATEUR DU CNAM

## En avril, les rendez-vous de l'incubateur

Le Cnam met à votre disposition son expertise en développement de projets entrepreneuriaux

Le 11 avril de 9h30 à 11h - **Startupper : Comment choisir votre futur statut juridique ?**

Entreprise individuelle, EURL, SARL, SAS ? Quels sont les avantages et inconvénients de chaque statut ? En 90 minutes, Sabrina Krouri, responsable de l'incubateur du Cnam vous présentera différents statuts juridiques, sociaux et fiscaux.

**Inscription gratuite**

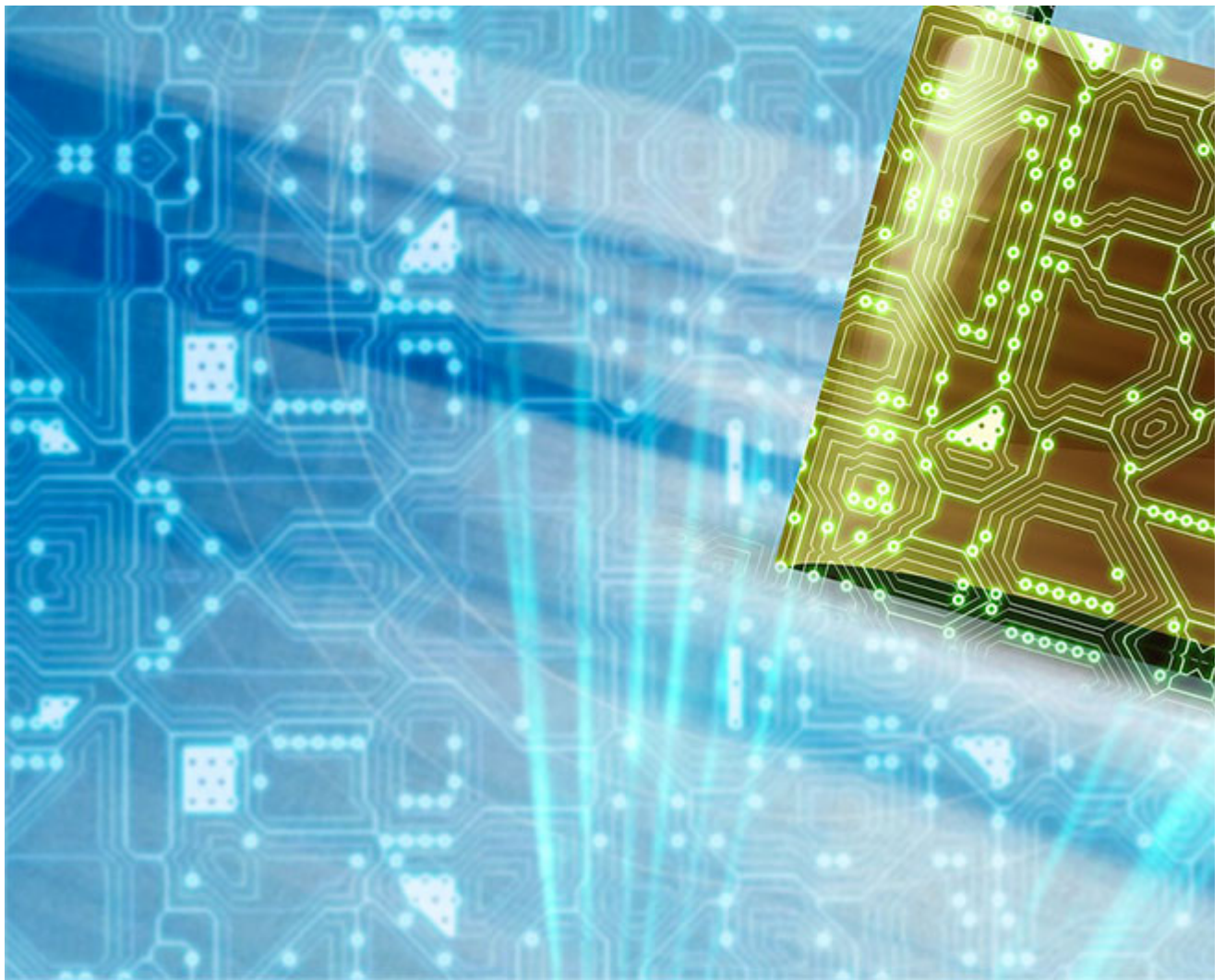
Le 25 avril de 9h30 à 11h - **Startupper : protégez vos innovations !**

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un organisme public chargé de soutenir le développement économique des entreprises en facilitant la protection et la valorisation de leurs innovations. Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (marques, dessins et modèles, brevets), l'INPI agit en faveur de la croissance économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Vous vous interrogez sur comment protéger votre innovation, rejoignez cet atelier pour découvrir comment la propriété intellectuelle s'intègre à votre projet (quelles protections et comment).

- Amphithéâtre Fabry Pérot

**Inscription gratuite**





11 avril 2019

25 avril 2019

Paris Saint-Martin/Conté

N'hésitez pas à suivre l'actualité du monde de l'entrepreneuriat sur [Facebook](#)



voir le site

[Cnam incubateur](#)